

Agents Des Lycées ex-TOS

Dialogue social en Région Centre : c'est pas fini !

Les représentants des personnels ont enfin obtenu un RDV le 8 octobre avec le Président du Conseil Régional. Pas de révolution en vue ! Au contraire...

Les principales questions restent sans réponse, à savoir :

- Passage en force du règlement d'attribution des logements de fonction malgré des négociations non terminées et un vote unanimement contre des organisations syndicales.
- Abrogation de la gratuité des repas pour les chefs de cuisine, décision arbitraire.
- Rapport Bruhnes sur la dotation en postes dans les lycées, décrié par les élus, rejeté par les syndicats, mais utilisé par les services Ressources Humaines.

La seule avancée significative est sur l'avancement de grade des ex-O.P. qui "devraient" en bénéficier à la prochaine C.A.P.

Il est temps que le dialogue social prôné par la région Centre redevienne une réalité, le SNETAP, sa fédération la FSU et ses élus mettront en œuvre les moyens qui s'imposeront : courrier commun à destination des Conseils d'Administration des lycées, blocage des instances, grève,... aucune option n'est actuellement écartée !

Chartres la Saussaye

Rentrée très compliquée pour les agents de Chartres. Sont impactés les services ménage et restauration. Il manque plusieurs postes, le SNETAP et les agents ont démontré que, dans la cohésion, on pouvait trouver des solutions alors que la Région a tenté de diviser les agents pour imposer les siennes.

Nous avons réussi à sauver un poste et à trouver un fonctionnement accepté par tous qui prend en charge pour l'heure les carences de la région. Il nous manque toujours un poste d'accueil.

Mutuelles : le choix

Le Conseil Régional a décidé de prendre en charge une partie des cotisations de nos mutuelles, ce qui est plutôt positif. Mais un choix doit se faire avec 2 cas de figure :

- une convention avec appel d'offre pour une mutuelle imposée
- une labellisation avec les mutuelles déjà existantes.

La convention nous imposerait une mutuelle au risque que celle-ci soit liée à des assurances privées et de voir l'offre d'entrée alléchante s'étioler au fil du temps.

La **labellisation** permettrait de ne pas changer de mutuelle (SMAR pour beaucoup d'entre nous) voir de garder l'opportunité d'aller vers l'offre la meilleure.

Ce sera la solution soutenue par le SNETAP.

Christophe Houiller élu CTP-CAP au Conseil Régional, Cuisinier à Chartres (28)

DEVINETTE :

Elles sont de plus en plus présentes dans nos référentiels (15% hier, 30% aujourd'hui).

Elles sont recherchées par l'enseignant en sous-service.

Elles ne sont pas formalisées comme un poste.

RÉPONSE :

Les heures non affectées

Les heures non affectées sont perverses. Elles servent trop souvent de variables d'ajustement pour combler des sous-services. À l'inverse, elles peuvent empêcher un enseignant à plein temps de participer à des projets (EIE, MIL, accompagnement personnalisé...). Et surtout, elles donnent l'illusion que nos postes sont pérennes, alors que ces heures ne sont pas comptées dans les horaires affectés à notre discipline.

Plus perverses, tu mutes ! Plusieurs collègues en ont déjà fait les frais en région Centre l'an passé...

snetap

FSU

Centre

VIIJ
CORRIGÉ!

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre

12 novembre 2012 - n°4



EDITO

Pour cette année scolaire 2012-2013, trois mots d'ordre : offensive, vigilance et détermination !

Offensive d'abord dans nos conseils d'administration afin que nos établissements osent à nouveau faire des propositions pour développer l'offre de formation publique ! Offensive également dans les instances régionales afin que des décisions fortes soient prises par le DRAAF pour redonner la priorité à l'Enseignement Agricole Public... cela au-delà des mesures d'urgence de rentrée, dont certaines sont d'ailleurs toujours en attente, et les personnels administratifs d'un certain nombre de nos lycées en savent quelque chose.

Vigilance ensuite vis-à-vis de la propension d'un certain nombre d'établissements privés à user de publicités tendancieuses. Vigilance encore vis-à-vis des tentations de mixité de publics, de parcours...

de partenariat public-privé ! Vigilance accrue aussi quant à la souffrance au travail des personnels, c'est le sens de la mise en place d'un groupe de veille et d'alerte en région Centre, sous l'impulsion du SNETAP-FSU.

Détermination enfin à exiger que le « dialogue social », comme ils disent, ne soit pas différé davantage. Non, un comité technique de rentrée au 20 novembre, ça n'est pas acceptable ! Et persister dans le refus de réunir la commission du protocole pour les agents contractuels de CFA-CFPPA ne l'est pas davantage. Non, un Président de Conseil Régional qui 8 ans après la décentralisation subie des personnels TOS-ADL se dit, sous la pression syndicale, qu'il serait bien d'instaurer une rencontre annuelle avec les représentants des personnels, ça n'est pas satisfaisant !

Le temps du changement doit s'imposer... maintenant. Agissons ensemble !

Agents Des Lycées

Rentrée 2012... 2013

Rentrée 2012... 2013 : des tensions persistent

Au cas où : le GVA

Le Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHS CT) Enseignement Agricole de la Région Centre a décidé, sous l'impulsion du SNETAP-FSU, de mettre en place un Groupe de Veille et d'Alerte (GVA) pour la prévention et le traitement des situations de stress et de harcèlement au travail pour tous les membres de la communauté de travail des EPLEFPA.

Vous êtes témoin d'une situation critique ? Vous pouvez contacter un des membres du GVA (l'ensemble de la communauté éducative est représentée). Après élaboration d'un diagnostic, des propositions seront transmises à l'agent concerné, puis, s'il l'autorise, à l'administration compétente, au médecin de prévention, à l'assistante sociale.

Ce dispositif permet aux agents en souffrance d'obtenir une aide hors de toute voie hiérarchique et en toute confidentialité. Il est à noter que certains directeurs ont été plus que réticents à sa mise en place.

Une plaquette d'information sera adressée à tous les personnels avant les vacances de Noël. Un appel à candidature sera prochainement lancé pour compléter le GVA (enseignants ou formateurs, TOS-ADL).

Nathalie Laplace, élue en CHSCT-REA
Secrétaire Centre Caprin Ferme des Ages
Assistante de prévention EPLEFPA (36).

Déjà la rentrée 2013 : quel changement ?

« L'enseignement et la formation professionnelle (...) poursuivront la mise en œuvre des réformes éducatives en cours ». Mais en quelle année sommes nous ? 2010 ? 2011 ? Pas du tout ! Nous sommes le 24 octobre 2012, et c'est la phrase introductive de la partie pédagogique de la note de service présentée au Conseil National de l'Enseignement Agricole. Au vu des résultats au bac pro cette année et de la diminution des effectifs de la voie technologique, on attendait mieux de la DGER. La FSU (SNETAP, SNEP, SNESUP) a claqué la porte, et demande à être reçue par le Ministre.

Conditions de rentrée : peut et doit encore mieux faire...

Oui, il faut se le dire la rentrée aurait pu être plus compliquée sans les quelques mesures d'urgence prises dans le courant de l'été... 50 emplois d'enseignants, 20 d'assistants d'éducation et 40 d'AVSI en plus. Ces mesures en région Centre (2 enseignants, 1,5 AE et 2,04 AVSI) se sont traduites par le rétablissement de l'option HG en classe de Term. S, un certain nombre de seuils levés, des classes de BTS dégroupés, un renforcement du suivi des élèves handicapés...

Non, la rentrée ne s'est pas pour autant déroulée sans heurt, et un certain nombre de situations demeurent toujours en suspens : problème de DGH à Vendôme, sections européennes en recul net, services administratifs toujours en souffrance dans le 37 comme dans le 41, des difficultés de contrats dans le 28, sans faire état des fiches de service qu'il a fallu faire réviser plus d'un mois après la rentrée dans nombre de lycées...

Oui, les établissements ayant transmis des projets en matière de structures pour 2013 affichent des demandes d'ouvertures de classes... et le spectre des contre-parties mortifères (versus « dis moi ce que tu fermes et alors peut-être que je te dirai si tu as une petite chance d'ouvrir ») semble enfin s'éloigner.

Non, l'autocensure et le renoncement à tout nouveau développement n'a pas encore reflué, ayant pour l'essentiel été intériorisé au fil de ces longues, trop longues années d'abaissement de l'Enseignement Agricole Public, ainsi ce sont encore 8 lycées sur les 11 que comptent notre région qui sont aux abonnés absents en matière de demandes d'ouvertures de classes ou de sections...

Oui, les personnels et leurs représentants vont avoir un rôle majeur à jouer dans les mois à venir pour que nos projets d'établissement soient révisés et qu'ils regardent à nouveau vers le développement de nos formations. Et le SNETAP ne saurait trop insister : des formations assumées... publiques et laïques... respectueuses du choix d'orientation de nos apprenants, loin de montages opportunistes « à la petite semaine »... en mixité de publics, de parcours ou pire encore public-privé. Les tentations existent, sous couvert d'arguments fumeux, à nous de les refuser... fermement !

LE CHANGEMENT
C'EST MAINTENANT !



C
F
A

Au cours du 1er trimestre 2013, le SNETAP organise les 2ème assises de l'apprentissage et de la formation continue en région Centre : un moment privilégié d'informations et d'échanges relatifs aux problématiques des CFA et CFPPA de la région. Ce sera l'occasion d'aborder nos conditions de travail, la déprécarisation, les postes gagés, la pérennisation de nos centres, ... A nous de relancer le protocole pour les agents contractuels là où le DRAAF comme le SRFD ne veut plus en attendre parler !

Vous souhaitez représenter votre établissement ? Recueillir les attentes de chacun ? Contactez :

- alain.gidelle@educagri.fr
- chantal.bouaziz@educagri.fr
- dominique.martin02@educagri.fr
- jacques.mardon@educagri.fr

C
F
P
P
A

PUBLIC / PRIVE : vigilance !

Quand l'enseignement agricole privé communique sur ses ouvertures de classe, de filière, il se targue de collaborer avec l'enseignement public... Pour lui apporter davantage de crédibilité ?

Déjà en avril dernier le SNETAP Centre avait signalé à l'autorité académique deux publicités tendancieuses : des ouvertures non validées par la DRAAF pour la MFR Val de Loire (37), et un flou entretenu sur le public susceptible d'être accueilli en formation au LEAP de Nermont (28).

En cette rentrée, de nouvelles interventions ont été nécessaires, le Privé ayant récidivé :

- dans le "P'tit Zappeur 37", la MFR d'Azay le Rideau se réclame d'une formation en bac pro vente conseil, or la formation complète est à Chambray les Tours, et se contenter d'évoquer dans une parenthèse "en partenariat avec le LPA de Chambray" est un peu court, quand la MFR n'a que la seconde...

- dans l'édition en ligne de l'Echo Républicain (28), le LEAP de Nermont prétend ouvrir un nouveau BTS en partenariat avec le lycée agricole public de Chartres La Saussaye, là où il s'agit d'une formation pour adultes avec des contrats partagés avec le CFPPA 28.

Quand on sait que les effectifs de recrutement en Région Centre sont partout en baisse (-2,5%), et que l'enseignement agricole public représente moins de 37% alors qu'il était majoritaire il y a quelques décennies encore, il y a de quoi exiger des mesures auprès du DRAAF-SRFD !